

Manuscrit 93 (K89)
Lettre de Louis Jacques Mandé Daguerre à Nicéphore Niépce
12 octobre 1829

<Papier à lettre à en-tête du Diorama>

DIORAMA
Direction, rue des Marais.
Maison du Diorama.

Paris, le 12 octobre 1829

Monsieur,

Puisque vous le desirez, je vais vous soumettre bien franchement mes observations/ concernant votre gravure¹. Il est certain que l'effet que vous avez représenté par/ la chambre noire est un des plus ingrat, cependant il est difficile de choisir des vues/ sans ombres, puisque ce sont les ombres qui donnent les reliefs, mais aussi il/ est nécaissaire que ces ombres soit comme dans la nature graduée à l'infinie ;/ sans cela il y à confusion ce qui arrive dans votre vue ; je ne distingue dans/ toute son étendue que trois ou quatre valeurs de ton² ; cela ne peut suffire/ pour l'essor de chaque objet et la distance des plans ; encore existent-ils des/ petites nuances qui font du reste très bien, mais qui ne pourroit pas être/ rendus sur le papier par l'impression, puisque le métal n'est pour ainsi dire/ que salie³ ; dans cet état de choses ce procedé n'aurait nul succes dans/ les arts, je veux dire seulement sous le rapport de sa gravure, car la découverte/ n'en paroît pas moins extraordinaire ; mais quand on pense que le moindre/ élève avec le secour de la chambre noire peut dessiner et poser quelques teintes/ et avoir un résultat non moins exacte, il est certain qu'il faut, pour faire/ remarquer ce procedé, une perfection quelconque, qui ne pourroit se rendre/ autrement ; Vous savez, Monsieur, que je ne suis pas partisan de l'application/ que vous en faites à la gravure⁴, parce qu'il me semble que vous devez avoir/ sur votre matière absorbante un résultat plus parfait et qui est probablement/ détruit en partie par l'application de l'acide même le plus faible ; je/ suppose que le principal motif qui vous engage a ce genre est plutô/ la difficulté de separer autrement l'image représentée sur le corps/ absorbant⁵//

et que vous savez [que] q'en livrant une épreuve vous donné avec le secret ;/ s'il en étoit ainsi et que vous soyez dans l'intention de mettre au jour/ votre procedé, il y auroit un moyen pour en tirer avant de le faire connoître/ un grand partie, indépendamment de l'honneur que vous ferait cette decouverte,/ mais il faudroit pour cela arriver à une perfection telle qu'on ne puisse/ l'égalier de quelques années. Dans le cas ou cela vous seroit agréable, je/ pourrais vous etre utile ; il est nécessaire aussi que la chambre noire/ sois parfaite⁶ ; le verre menisque⁷ dont vous vous servez ajoute fort peu/

¹ Un point de vue sur plaqué d'argent inversé à l'iode envoyé par Nicéphore le 2 octobre 1829 (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 4 octobre 1829, ASR).

² Le point de vue envoyé par Nicéphore manquait donc de finesse dans les demi-teintes.

³ Daguerre (qui en était resté aux tentatives de Nicéphore pour imprimer convenablement ses copies de gravures gravées à l'acide) n'avait pas compris que ce point de vue n'était ni gravé, ni destiné à l'être. Le fait que Nicéphore lui ait demandé de montrer cette épreuve au graveur Lemaître avait sans doute contribué à induire le peintre en erreur. Lemaître ne devinera pas mieux les intentions de l'inventeur (cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 12 octobre 1829, ASR).

⁴ Dès ses premiers contacts avec le chalonnais, Daguerre avait exprimé ses réserves face à l'application de l'héliographie à la gravure (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR). Par la suite, son credo restera invariablement de privilégier la perfection du résultat et sa rapidité d'obtention à sa multiplicité (ce qui le poussera à évincer le graveur Lemaître du projet d'association de 1829 car, pour Daguerre, la photogravure n'était qu'une application secondaire de la photographie). En 1839, Daguerre cherchera à s'attribuer les mérites de l'invention du médium en prétendant que Niépce s'était attaché en priorité à la copie de gravures et non à la réalisation de points de vue.

⁵ Sur ce point, Daguerre avait raison.

au perfectionnement, puisqu'il ne détruit que faiblement l'aberration de/ sphericité et qu'il est nul pour l'aberration de réfrangibilité⁸ ;/ pour ce problème la première condition est que la lumière modifiée/ de chaque corps arrive dans le même état sur la substance, ^{<et>} [même]/ cela n'est pas ainsi après avoir traversé les verres bi-convexe⁹ ou/ menisque puisqu'elle est décomposée. cela est visible dans tous les contours/ de votre vue d'après nature : ils sont bordés de franges et bien plus sensibles/ sur les devant que dans les fonds parce que l'angle est plus ouvert./ Il y a aussi apparence que votre effet n'est pas resté le même tout/ le temps qu'il a fallu pour le fixer, puisque le soleil semble avoir/ parcouru de sa droite à sa gauche ; cela rendrait impossible toute/ impression d'images d'après nature ; le plus de temps que l'on puisse/ mettre serait quinze minutes¹⁰ ; encore le choix en serait déjà très/ borné. Dans l'état ou en sont les arts présentement il ne faut pas/ arriver à-demi, car le moindre perfectionnement apporté a une découverte/ fait souvent oublier son premier auteur¹¹./ Si vous croyez que votre substance absorbante soit arrivée à son degré de/ perfectionnement et si vous êtes, je le répète, dans l'intention de faire/ connaître votre découverte, je vous donnerai le moyen d'en tirer le//

plus grand parti, si toutefois le résultat de la chambre noire/ sur la substance est préférable à la planche que j'ai sous les yeux./ J'ai fait voir votre essai à Monsieur Lemaître comme vous le desiriez/ il m'a paru penser entièrement comme moi sous le rapport de/ la gravure, il doit vous écrire à ce sujet¹²./ Excusez-moi, Monsieur, de ma franchise ; mais je m'en voudrais/ beaucoup si je n'étais pas sincère avec vous./

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma/ considération la plus distinguée./

Daguerre

Veillez je vous prie présenter mes hommages ainsi que ceux de ma/ femme à Madame Niepce./

Je vais vous adresser votre petite caisse¹³.

Monsieur/
Monsieur Niepce/
Rue de l'Oratoire N°1/

⁶ Daguerre commence ici à se positionner comme l'homme capable de fournir à Nicéphore « une chambre noire perfectionnée », indispensable pour faire progresser l'invention.

⁷ Objectif formé d'un verre concave d'un côté et convexe de l'autre. En 1825, Nicéphore s'était procuré un prisme ménisque par l'intermédiaire de M. de Champmartin (le beau-père d'Isidore – cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 5 juin 1825, BNF : « J'attends avec impatience (...) le prisme-ménisque pour ma nouvelle chambre obscure. M. de Champmartin ne doit pas tarder de me [l'] envoyer ou de [l'] apporter lui-même »).

⁸ Nicéphore avait constaté ces deux phénomènes optiques – l'aberration de sphéricité (zone de flou en périphérie de l'image) et l'aberration de réfrangibilité (irisation des contours des objets représentés) – dès 1816 et les avait décrits à son frère en ces termes : « lorsque l'objectif est à nud l'épreuve qu'on obtient paraît estompée. et le spectre coloré a cette apparence là, parce que les contours des objets sont peu prononcés et semblent en quelque sorte se perdre dans le vague » (cf. Lettre du 28 mai 1816, MNN).

⁹ Tel que Nicéphore avait commandé à Vincent Chevalier quelques mois auparavant (cf. Lettre de Nicéphore à Vincent Chevalier, 12 janvier 1829, AAS).

¹⁰ Les temps de pose des héliographies de Nicéphore étant extrêmement longs, « les objets se [trouvaient] éclairés par derrière, ou du moins sous une direction très-oblique, durant une partie de l'opération » ce qui produisait inévitablement « une disparité choquante dans le résultat » (cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 4 octobre 1829, ASR).

¹¹ Phrase lourde de sens lorsque l'on connaît la suite des événements et la manière dont l'invention sera présentée au public en 1839.

¹² Cf. Lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore, 12 octobre 1829, ASR.

¹³ Nicéphore avait en effet demandé à Daguerre de lui retourner son essai une fois qu'il l'aurait examiné et montré à Lemaître.

a Châlon-sur-Saône/

<Cachets postaux>

12 OCTO 1829

14 OCTO 1829

<De la main de Nicéphore Niépce>

. Répondu le 23 8^{bre} 1829¹⁴/

¹⁴ Cf. Lettre de Nicéphore à Daguerre, 23 octobre 1829, ASR.